

GIPA 2017 Les éléments

La Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA) est une indemnité brute qui peut être versée aux agents de la Fonction Publique si leur traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation. L'arrêté du 17 novembre 2017 fixe les éléments à prendre en compte pour le calcul de la GIPA 2017.

- La période de référence est fixée du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2016
- Le taux d'inflation retenu est de 1,38%
- Le TIB (traitement indiciaire brut) en début de période est fixé à: 55,5635€ (2012)
- Le TIB en fin de période est fixé à: 55,7302€ (2016)
- La formule permettant le calcul de la garantie individuelle du pouvoir d'achat en 2017 est:

$$GIPA\ 2017 = \text{Indice Majoré au 31 décembre 2012} \times \text{TIB 2012} \times (1 + 0,0138) - \text{Indice Majoré au 31 décembre 2016} \times \text{TIB 2016}$$

Pour vérifier immédiatement votre droit à la GIPA, vous pouvez utiliser le simulateur UNSA à votre disposition, sur le site UNSA ou auprès de vos délégués UNSA.



Que le régime 'sec' des agents publics ne vous empêche pas de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Toute l'équipe UNSA vous remercie de votre fidélité, de votre confiance et vous donne rendez-vous en 2018.



L'UNSA-Défense rencontre la ministre des armées

Durant presque 2h, le secrétariat de l'UNSA-Défense a pu débattre ce 24 novembre, avec la ministre des armées, Florence Parly, et son conseiller social, de l'actualité du MinArm et des propositions faites par l'UNSA pour 2018.

- La contribution Défense à la déflation 'Macron' de 120000 postes d'agents publics au cours du quinquennat.
- La situation du Service Industriel de l'Aéronautique a permis à l'UNSA de défendre l'option 'Compte de commerce amélioré' afin de conserver au SIAé sa vocation.
- Le CIA ne donne satisfaction à personne. L'UNSA a fait des propositions plus justes et plus équitables, permettant davantage de transparence et une meilleure lecture.
- La mise en place du têtêtravail.
- Les abattements de zone relèvent bien d'une mesure d'un autre âge. L'UNSA-Défense demande à la ministre Florence Parly, de mettre un terme définitif à une mesure discriminante.
- Le taux d'avancement ouvrier pour 2018.
- 8416 : l'UNSA-Défense propose de revoir les conditions des revalorisations salariales des agents 84-16. Plutôt que triennales, ces revalorisations pour l'UNSA doivent être annuelles.